

## **SENIORS EN VACANCES 2024**

En partenariat avec l'ANCV, la Carsat Sud-Est participe au financement des séjours collectifs de vacances pour les seniors des régions Sud Paca et Corse.

Ce programme facilite le départ en vacances des personnes âgées qui en sont la plupart du temps exclues pour des raisons économiques, psychologiques et sociales.

L'objectif poursuivi est de rompre la solitude et l'isolement, d'offrir du bien-être et d'allier plaisirs et prévention.

### **Des séjours tout compris**

L'ANCV sélectionne une offre diversifiée de séjours de vacances comprenant l'hébergement, les activités, les excursions, les animations et le transfert (hors transport).

Des séjours à thème sont également proposés : intergénérationnel, fêtes de fin d'année, initiation numérique .....etc.

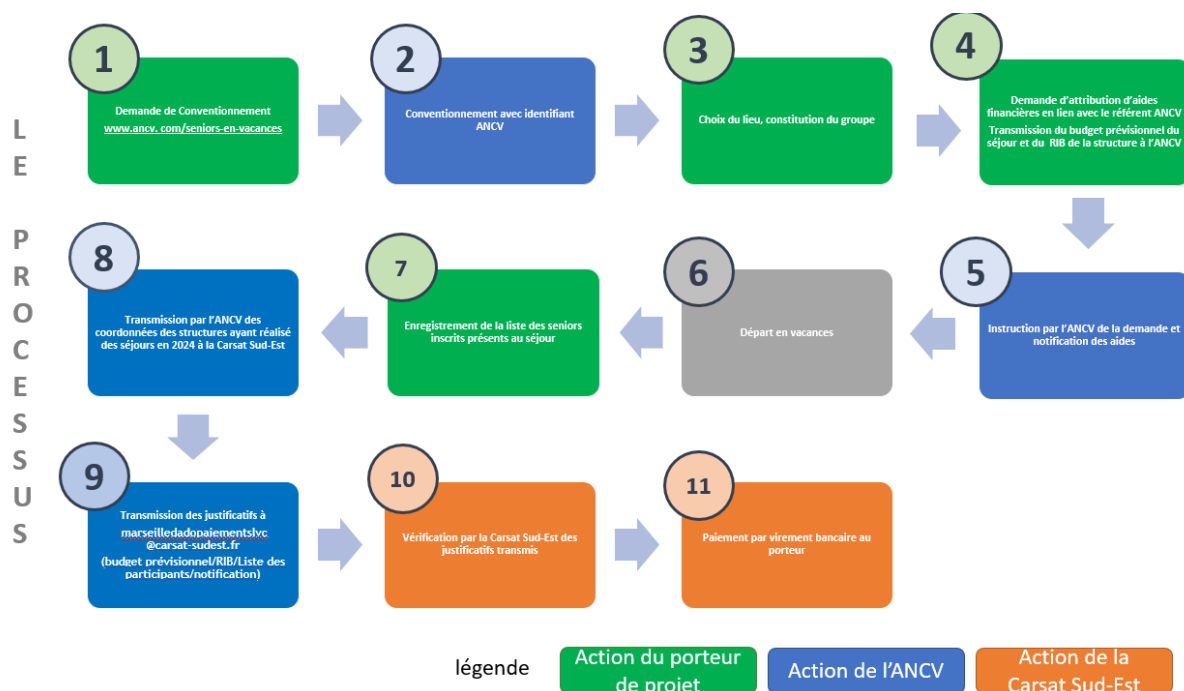
### **Un soutien financier des porteurs de projets**

Les tarifs des séjours, accessibles, sont encore réduits pour les seniors les plus modestes par une aide financière de l'ANCV et de la Carsat Sud-Est. Elle est attribuée sous conditions de ressources, une fois par senior et par an.

### **Public éligible/bénéficiaires**

Seniors retraités, seniors en situation de handicap de plus de 55 ans, aidants naturels rattachés au foyer fiscal du senior et partant avec lui, sous conditions de ressources.

## Les modalités pratiques, le paiement de l'aide



### Avant le séjour

1. Demande de conventionnement à l'ANCV en créant un compte sur l'extranet
2. Réception de votre identifiant ANCV
3. Réservation de votre séjour et inscription des seniors
4. Transmission à l'ANVC de votre plan de financement prévisionnel du séjour et de votre RIB
5. Montant alloué par l'ANCV crédité sur votre compte

### Après le séjour

1. Enregistrement de la liste des seniors présents au séjour sur l'extranet
2. Transmission par l'ANCV à la Carsat Sud-Est des éléments concernant les séjours réalisés en 2024
3. Après vérification des documents transmis par l'ANCV, versement par la Carsat Sud-Est de la participation financière forfaitaire.

## Les Aides

L'aide forfaitaire de la Carsat Sud-Est est de 2 000 € pour un séjour de 8 jours / 7 nuits et de 1 660 € pour un séjour 5 jours / 4 nuits à partir de 8 participants éligibles minimum.

*Soit pour un séjour de 10 personnes 8 j/7n*

*Séjour : 4 610 €*

*Participation ANCV : 2020 €*

*Participation Carsat Sud-Est : 2000 €*

*reste à charge de 590 € soit 59 € par participant*

*Soit pour un séjour de 10 personnes 5 j/4n*

*Séjour : 3 850 €*

*Participation ANCV : 1 680 €*

*Participation Carsat Sud-Est : 1 660 €*

*reste à charge de 510 € soit 51 € par participant*

## Les pièces demandées et les trames à utiliser

- 1- Un plan de financement prévisionnel,
- 2- Un RIB,
- 3- La Rooming liste issue du site de l'ANCV,

## Modèle de plan de Financement prévisionnel

<b>DEPENSES</b>	<b>Montant</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montant</b>
Hébergement		Subvention ANCV	
Transport		Subvention Carsat Sud-Est	
Frais divers		Autres subventions	
		Participation des bénéficiaires	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	